

1. Les exposants doivent se plier au règlement de la manifestation.
2. Ce vide grenier est strictement **réserve aux particuliers. Aucun professionnel ne sera admis.**
3. L'emplacement est de 2,50m x 2,50m et est limité à 2 emplacements par exposant.
4. Pour avoir accès à l'emplacement, les exposants doivent avoir rempli les formalités administratives et acquitté leur inscription. Nous rappelons aux exposants qu'ils doivent se munir d'une photocopie de leur carte d'identité ou de leur permis de conduire lors de l'inscription.
5. L'accès à l'emplacement pour déballer ne peut se faire qu'accompagnée d'une personne responsable de la manifestation.
6. L'installation des exposants aura lieu le matin de 7h à 8h. L'accueil des visiteurs sera assuré de 9h à 18h
7. Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui ainsi qu'aux aménagements appartenant ou loués par l'organisation. Ils doivent donc, de ce fait, être couverts par leur propre assurance.
8. Les organisateurs ne sont pas responsables ni des détériorations ni des vols.
9. Il ne sera effectué aucun remboursement de l'inscription.
10. Les emplacements sont **loués sans table ni chaise.**
11. **Extrait de l'article L310-2 du code de commerce** : Les particuliers non-inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés **deux fois par an au plus.**
12. Compte tenu de la réglementation en vigueur, les exposants ne peuvent proposer à la vente, des animaux, des biens d'alimentation ou des armes.
13. Les exposants pourront se restaurer sur place, un bar et une vente de sandwiches seront assurés par les organisateurs.
14. Les emplacements sont attribués en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions.
15. **Par mesure de sécurité et de respect pour les autres exposants et les visiteurs, vous ne pourrez pas quitter votre emplacements avant 17h30.**
16. **La réservation ne pourra être enregistrée qu'en présence de tous les documents demandés, par voie postale et non par mail, et du paiement.**

Découper selon le pointillé et conserver la partie du haut.

Demande de réservation pour le « vide grenier » organisé par l'association « L'île Oh P'tis Loustics ! »
à renvoyer au plus tard le 01/11/2026

A compléter et à renvoyer à : L'île Oh P'tis Loustics, 4 Impasse des demoiselles, 85300 Sallertaine

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né (e) le Département : Ville :

Adresse :

.....Code postal Ville :

Tél:/...../...../...../..... Mail :

Réserve (à cocher) ☐ 1 emplacement de 2,50m x 2,50m pour 11€

☐ 2 emplacements de 2,50m x 2,50m pour 22 €

Et déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)

- ne vendre que des objets personnels et usagers (Article L310-2 du Code du commerce)

- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à : Le

Signature

Joindre : * Une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité

* Chèque libellé à l'ordre de « L'île Oh P'tis Loustics »

* Le présent coupon **daté et signé**

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail
(ou par courrier, nous joindre une enveloppe timbrée libellée à votre adresse)

SALLERTAINNE

VIDE GRENIER

Réserve aux
particuliers



+ de 100
exposants

11 Novembre 2026

Salle des Roseaux derrière la mairie

9h à 18h

Organisé par « L'île Oh P'tis Loustics ! »
Association des assistantes maternelles agréées de Sallertaine

Entrée gratuite pour les visiteurs

Infos et réservations des emplacements :
Tél : 07.82.67.74.55 du mardi au vendredi de 18h à 20h30

ou lileohptisloustics@gmail.com

11€ l'emplacement de 2,50m x 2,50m

Restauration sur place : sandwiches, pâtisseries, buvette